

N° 32

LA MAIRIE DE CHAMONIX-
MONT-BLANC VOUS PRÉSENTE
SES MEILLEURS VŒUX POUR 2026 !



CHAMONIX-MONT-BLANC

CHAMONIX-MONT-BLANC

LE MAGAZINE DE LA MAIRIE • Janvier / Février 2026

3. AMÉNAGEMENT
RÉVISION DU PLU

8-9. FINANCES
LE BUDGET 2026
EN UN COUP D'ŒIL

13. FERROVIAIRE
CRÉDITS VOTÉS POUR
LE DÉVELOPPEMENT DU
MONT-BLANC EXPRESS

19. ÉLECTIONS
MODE D'EMPLOI :
DATES, PROCURATIONS...

20. PORTRAIT
LES BÉNÉVOLES DE
L'ASSOCIATION UNES

RETROUVEZ NOS INFORMATIONS

> www.chamonix.fr



HÔTEL DE VILLE

04 50 53 11 13

Du lundi au vendredi

8h30 - 12h / 13h30 - 17h

72 HEURES (N° VERT)

0800 34 55 10

MAISON DE VILLAGE D'ARGENTIÈRE

04 50 54 03 06

AGENCES POSTALES COMMUNALES

D'ARGENTIÈRE ET DES PÉLERINS

07 61 50 02 91

RÉGIE INTERCOMMUNALE CHAMONIX

PROPRETÉ

04 50 53 41 94

DÉCHETTERIES

Closy 04 50 54 68 94

Bocher 04 50 55 18 64

MUSÉE DES CRISTAUX

04 50 54 78 39

MUSÉE ALPIN

04 50 55 29 46

MAISON DE LA MÉMOIRE ET

DU PATRIMOINE JANNY COUTTET

04 50 54 78 55

MÉDIATHÈQUE DE CHAMONIX

04 50 53 34 82

CENTRE SPORTIF RICHARD BOZON

04 50 53 23 70

Patinoire 04 50 53 12 36

Tennis 06 72 96 56 17

MJC 04 50 53 12 24

CLUB DES SPORTS

www.chamonixsport.com

Chamonix 04 50 53 11 57

Argentière 04 50 54 16 36

OFFICE DE TOURISME

www.chamonix.com

Chamonix 04 50 53 00 24

Argentière 04 50 54 02 14

POLICE MUNICIPALE

04 50 53 75 02 / 06 25 42 02 32

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

PGHM 04 50 53 16 89

SECOURS INTERNATIONAL 112

SAMU 15

HÔPITAL 04 50 53 84 00

PERMANENCES RÉNOVATION

DE L'HABITAT

04 56 19 19 19 - Du lundi au vendredi

9h - 12h / 14h - 17h

Permanences - Les mercredis 9h - 12h

CONCILIATEUR DE JUSTICE

François Brunero 07 56 88 74 61 /

francois.brunero@conciliateurde

justice.fr

Directeur de la publication Éric FOURNIER

Réalisation Service Communication

Rédaction Jean-Marc MILHOMME

Conception graphique Cynthia DURAND

Photographies Jean-Marc MILHOMME,

Michel LONGUET & D. R.

Impression Monterrain

ÉDITO DU MAIRE

Cher(e)s toutes et tous,

Permettez-moi avant toute chose de vous souhaiter une très bonne année, au nom de l'ensemble des élus municipaux ainsi que de nos services. À n'en pas douter, l'année à venir sera riche de débats publics, qu'il s'agisse des échéances électorales à venir ou des échanges liés aux enjeux de notre territoire. Dans ce cadre, il est plus que jamais nécessaire que la Collectivité puisse apporter aux Chamoniards une information factuelle et qualitative : le bulletin municipal reste en ce sens un canal d'information essentiel.

Après plus d'un mois d'enquête publique - dont la durée avait été prolongée à l'initiative de la Commune de Chamonix afin de laisser davantage de temps à la population pour s'exprimer -, vous découvrirez dans les pages suivantes que le Commissaire enquêteur a rendu un avis favorable et sans réserve sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Chamonix-Mont-Blanc. Ainsi, le rapport conclut qu'il existe dorénavant un large consensus sur l'avenir de notre Commune, notamment concernant les orientations prises en faveur de la limitation de l'extension urbaine, de l'arrêt de la construction de nouvelles résidences secondaires et de l'effort conséquent en faveur de la mixité sociale. Nos services ont donc travaillé ces dernières semaines afin d'intégrer l'ensemble des observations et les conclusions du Commissaire enquêteur au document final, dans l'objectif de conclure une approbation du PLU en ce début d'année.

Si le plan local d'urbanisme est un outil essentiel afin de favoriser le logement permanent, cela ne peut aller que de pair avec des projets de construction. Faire en sorte que Chamonix reste un lieu de vie à l'année nécessite de garantir un parcours résidentiel le plus graduel et complet possible à nos concitoyens. Dans ce cadre, l'accession à la

propriété à prix maîtrisés est un enjeu déterminant. Je suis donc très heureux de vous présenter le projet des Saubérands dans les pages de ce numéro : programme de 9 logements en Bail Réel Solidaire (BRS), ce dispositif permet aux ménages de devenir propriétaires à un tarif inférieur à celui du marché local, tout en garantissant un ancrage durable sur le territoire.

Ces opérations ne sont possibles que si l'on pense au temps long. Et sur ce sujet comme sur d'autres, on ne peut pas simplement mettre en avant de grands principes sans se donner les moyens de les financer : le nerf de la guerre est donc de garantir des finances saines pour notre collectivité. Comme vous le verrez dans les pages qui suivent, cette bonne gestion - aujourd'hui reconnue par plusieurs cabinets de notation - nous a permis non seulement de désendetter la Commune, mais aussi de proposer des budgets équilibrés sans augmenter la fiscalité locale. Tandis que l'État fait désormais de Chamonix un contributeur net au redressement des comptes publics, il nous faut garantir des moyens pour les investissements d'avenir. Qu'il s'agisse de la réfection de la gare routière, de la végétalisation des cours d'école, ou du soutien aux associations, l'objectif est de garantir un cadre de vie apaisé tout en soutenant la vitalité de notre Commune.

Enfin, en cette fin de mandat, permettez-moi de vous remercier pour ces années partagées. Chamonix va désormais poursuivre son évolution. Depuis des siècles, c'est un territoire d'innovation sociale et économique, mais aussi environnementale. Un vrai laboratoire du changement qui peut s'appuyer sur une richesse humaine incroyable. Ayons confiance en l'avenir.

Je vous souhaite une excellente lecture,

Éric FOURNIER,
Maire de Chamonix-Mont-Blanc

AMÉNAGEMENT



PLU DE CHAMONIX-MONT-BLANC : CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Après plus d'un mois d'enquête publique, dont la durée avait été prolongée à l'initiative de la commune afin de laisser davantage de temps à la population pour s'exprimer, le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable, sans réserve, sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Chamonix-Mont-Blanc.

Il conclut que la principale leçon que l'on doit tirer de cette enquête est que les orientations prises en faveur de la limitation de l'extension urbaine, de l'arrêt de la construction de nouvelles résidences secondaires, de l'effort conséquent en faveur de la mixité sociale, n'ont été que

très marginalement contestées et qu'il existe dorénavant un consensus de fond sur l'avenir de Chamonix.

Les conséquences en sont donc très claires : il convient de s'assurer de la compatibilité des diverses modifications qui seront apportées à ce projet avec les intentions affichées.

Le commissaire enquêteur est donc favorable sans aucune réserve au projet de PLU, qu'il accompagne de neuf recommandations, ayant notamment trait à la lisibilité graphique de certains documents, à plus de souplesse sur les projets hôteliers que le PLU encadre rigoureusement et aux

OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation), qu'il ne recommande pas de modifier pour la majorité d'entre elles.

L'adaptation du PLU pour tenir compte des observations et des conclusions du commissaire enquêteur est en cours pour une approbation du PLU de Chamonix-Mont-Blanc prévue lors du 1^{er} trimestre 2026.

Le rapport du commissaire enquêteur est consultable sur www.chamonix.fr > Démarches > Urbanisme > Révision du PLU.



Mairie de Chamonix-Mont-Blanc





DÉCEMBRE 2025

Les **colis de Noël** (terrine de canard, volaille aux morilles, truffes, nonnettes au miel et orange, confiture de clémentine, papillotes, bouteille de vin) sont distribués à nos aînés à la fois au Majestic et à la Maison de Village d'Argentière. Cette action annuelle s'inscrit dans la politique de solidarité et de maintien du lien social portée par la commune. En parallèle de cette distribution, le Duo Bel Epok a animé au Majestic une nouvelle édition du Bal à Cham.



15 NOV. 2025

Les agents de la mairie de Chamonix-Mont-Blanc sont présents au **Forum des Métiers de la Cité scolaire Roger Frison-Roche** pour rencontrer les collégiens et

lycéens. L'occasion pour les élèves de découvrir la diversité des métiers de la fonction publique territoriale et d'échanger directement avec celles et ceux qui les exercent au quotidien.



✓ Inauguration du nouveau local du Secours Populaire par Élisabeth Alvarinas & Édith Aubert



11 NOVEMBRE 2025

La mairie organise la traditionnelle **commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918**, en présence des représentants des unités militaires du territoire et des anciens combattants. L'occasion de rendre hommage aux combattants de la liberté et à toutes celles et ceux qui ont œuvré et œuvrent pour la paix.

4 DÉCEMBRE 2025

Élus et responsables du Secours Populaire de Chamonix, en présence de nombreux bénévoles, donateurs, acteurs associatifs..., inaugurent un nouveau local, un appartement de 200 m², propriété de la commune et mis à disposition gracieusement, situé 129 Chemin du Stade aux Pèlerins. Des travaux ont été préalablement réalisés par les services techniques de la mairie et par les jeunes de l'EPDA. Le local est ouvert de 13h30 à 16h, les lundi et jeudi (boutique), les mardi et vendredi (pour les dons). **Les 30 bénévoles du Secours Populaire vous y attendent !**





∨ ^ Inauguration de la Maison de la Mobilité à Chamonix Sud



31 OCT. 2025

Grand rendez-vous dédié à l'image, à la nature et à la montagne, la 3^e édition du **Chamonix Photo Festival** est inaugurée par ses organisateurs, ses exposants et ses partenaires dont la Communauté de Communes de la Vallée et la mairie de Chamonix. Piloté par Mario

Colonel et de nombreux bénévoles, le festival rassemble durant trois jours photographes, professionnels et un très large public, autour d'expositions, projections, conférences et masterclasses dans plusieurs lieux de la vallée.

17 DÉCEMBRE 2025

La **Maison de la Mobilité**, située à la gare routière de Chamonix Sud, est inaugurée par les élus communautaires et la direction de Chamonix Mobilité. Conçue pour simplifier les déplacements de tous les citoyens, elle propose un guichet d'information et de vente de billets, une zone chaude et confortable pour patienter, un service de conciergerie pour les bagages, un relais colis, la location de poussettes... La Maison de la Mobilité est ouverte tous les jours. Accès libre de 7h à 20h. Accueil au guichet de 8h à 12h et de 14h30 à 17h15.

EN IMAGES



OCTOBRE 2025

Après la végétalisation de la cour de l'école élémentaire de Chamonix Centre réalisée lors de l'été 2025 (réalisation d'une vaste cour en herbe, installation d'une zone de copeaux), **de nouvelles plantations** ont vu le jour cet automne : trois arbres, plusieurs petits arbustes et fruitiers et installation d'un carré potager. Ces aménagements visent à renforcer la présence du végétal dans les espaces scolaires et à favoriser les activités pédagogiques en plein air. Les élèves pourront ainsi observer la nature au fil des saisons.

19 DÉCEMBRE 2025

Élus et direction de l'Office de Tourisme, en charge de l'animation touristique de la station, inaugurent le **Village de Noël**. Il s'est tenu Place du Triangle de l'Amitié, au cœur de Chamonix, jusqu'au 4 janvier 2026. Artisans et producteurs ont proposé à un public nombreux à la fois gourmandises et vin chaud, mais aussi bijoux, objets de décoration et artisanat local dans une ambiance de fête.



LE BUDGET 2026 EN UN COUP D'ŒIL



Les élus ont voté lors du conseil municipal du 8 janvier dernier le budget communal pour l'année 2026. Nous vous en présentons les grandes lignes et les principaux chiffres : recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement, taux de fiscalité (foncier

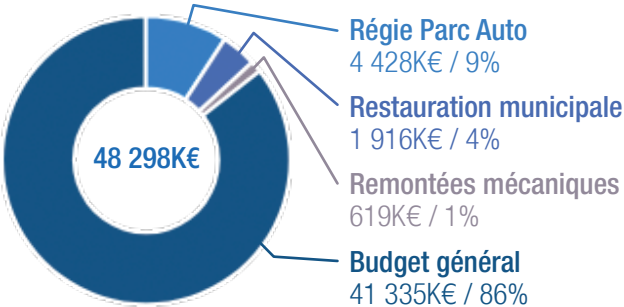
bâti et non bâti, taxe d'habitation pour les résidences secondaires et les locaux vacants), état de la dette (tous budgets confondus), aides aux associations éducatives, culturelles et patrimoniales locales.

FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT / RECETTES ET DÉPENSES

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT 41 334 900€	Charges à caractère général 10 303 542€	Fiscalité 28 600 100€ dont impôts directs locaux 20 200K€ dont droits de mutation 3 000K€ dont taxe remontées mécaniques 4 550K€
	Dépenses de personnel 16 227 150€	Produits des services 7 287 900€
	Charges de gestion 3 477 631€ dont subventions aux associations 1 365K€ dont contingent incendie 741K€ dont subventions aux budgets annexes 764K€	Dotations et participations 4 816 671€ dont DGF 1 750K€ dont compensations fiscales 1 218K€
	Atténuations de produits 3 526 700€ dont attributions de compensations 1 557K€ dont FPIC 1 200K€	Atténuations de charges 250 000€
	Charges financières 952 000€	Produits financiers 210 000€
	Charges exceptionnelles 57 877€	Autres 170 229€
	Dotations aux amortissements et provisions 518 000€	
	Versement à la section d'investissement 6 322 000€ dont amortissements 2 000K€, dont autofinancement 1 622K€, dont autofinancement dégagé par la surtaxation THRS 2 700K€	
INVESTISSEMENT 19 583 000€	Remboursement du capital de la dette 4 520 000€	Versement de la section de fonctionnement 6 322 000€
		Subventions 1 039 145€
	Financement des opérations d'investissement 14 502 177€	Produits des cessions 1 570 235€
		Emprunt 8 851 620€
		Taxe d'aménagement 600 000€
	Autres 560 823€	FCTVA 1 000 000€
		Autres 200 000€

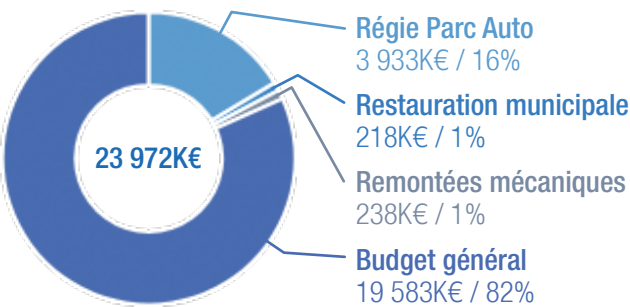
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Tous budgets confondus

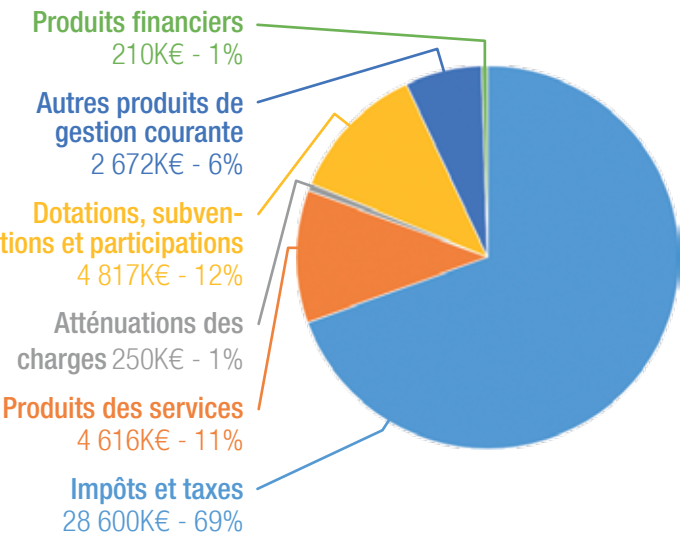


SECTION D'INVESTISSEMENT

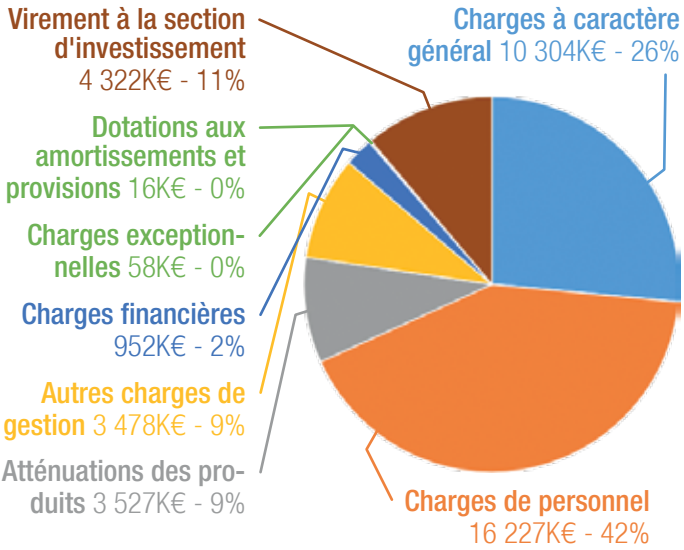
Tous budgets confondus



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

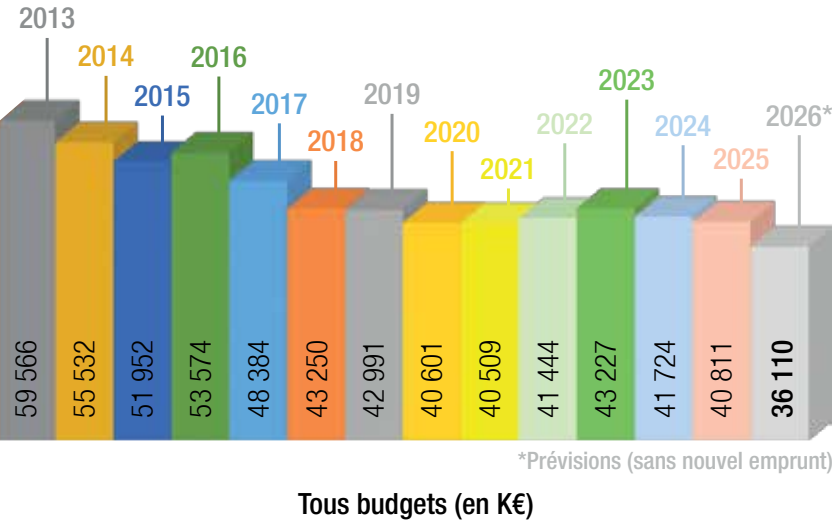


ÉVOLUTION DES TAUX DE LA FISCALITÉ ET COMPARAISON AVEC LA MOYENNE NATIONALE

	2025	2026	MOYENNE NATIONALE 2024	MOYENNE DÉPARTEMENTALE 2024
TAXE D'HABITATION	15,69%	15,69%	23,88%	24,29%
FONCIER BÂTI	28,50%	28,50%	39,74%	30,74%
FONCIER NON BÂTI	30,85%	30,85%	51,08%	69,37%
VARIATION DES TAUX	0,00%	0,00%		

Produit de la surtaxation de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS) 2,8M€

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE



*Prévisions (sans nouvel emprunt)

Tous budgets (en K€)

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- Asso. Éducative de l'École Jeanne d'Arc 281 048€
- Classes découvertes Argentière 540€
- Classes découvertes École Balmat 1 770€
- Classes découvertes École du Centre 2 550€
- Classes découvertes Jeanne d'Arc 2 000€
- Maison des Lycéens Frison-Roche 300€
- Coopérative Scolaire Collège Frison-Roche 1 660€
- Village des Bossons 1 000€
- Harmonie Municipale L'Avenir 2 000€
- Les Rhodos Chamoniards 6 000€
- La Petite Université 8 000€
- Lire et Faire Lire 74 700€
- Les Amis de l'Orgue Église St-Pierre 1 700€
- Les Amis de l'Orgue Église St-Michel 4 500€
- Le Chœur du Prieuré de Chamonix 2 500€
- Compagnie des Philosophes 2 000€
- Mt-Blanc Culture & Patrimoine (Camerata) 6 400€
- Chamonix Film Festival 21 000€
- Les Amis de Gabriel Loppé 1 000€
- Cham Art Place 1 000€
- Zouz Collective / UNES 6 500€
- Chamonix Valley Classics 3 000€
- Les Amis du Vieux Chamonix 23 000€
- Compagnie des Guides (Fête des Guides) 25 000€
- Compagnie des Guides (Soutien Formation des jeunes guides / alpinistes) 10 000€
- MJC de Chamonix 618 111€
- Amicale du Personnel Communal 24 000€
- La Chamoniarde 286 000€
- Zom Connection 3 500€
- Fondation Yves Pollet-Villard 6 000€
- Pêche et Pisciculture 3 000€
- Conciliateur Justice Cour d'Appel Chambéry 500€
- La Croix Blanche 1 500€
- Comité Evènements 5 000€
- Amicale des Pompiers de Chamonix 2 000€

Total 1 364 779€

NOUVEAU PONT DES PIOLETS

Dans le cadre de l'amélioration des infrastructures locales, la commune de Chamonix-Mont-Blanc a entrepris cet automne la rénovation complète du Pont des Piolets situé entre le Chemin des Piolets et la Promenade Marie Paradis. Après plusieurs semaines de travaux importants - reconstruction complète de l'ouvrage, interventions de levage, déviations et aménagements provisoires - le Pont des Piolets a rouvert à la circulation en décembre 2025. Merci aux riverains, aux usagers et aux cyclistes pour leur patience durant ce chantier indispensable à la sécurité et à la mobilité du secteur.



DE NOUVELLES TOILETTES PUBLIQUES AU CENTRE-VILLE

Afin d'offrir un équipement modernisé, plus confortable et plus accessible pour les usagers, les toilettes publiques du quai voyageurs de l'Outa, Allée du Recteur Payot, ont fait l'objet de travaux de rénovation. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre plus large du réaménagement programmé du quai voyageurs, qui vise à améliorer le confort et la sécurité des usagers du réseau urbain.

STABILISATION DU CHEMIN DES CRÈMERIES

La mairie de Chamonix-Mont-Blanc, avec le soutien du Conseil Départemental 74, a engagé cet automne des travaux de stabilisation et de remise en forme du Chemin des Crèmeries dans le bois du Bouchet. Les travaux, qui se termineront pour partie au printemps 2026, ont consisté à renforcer le chemin avec des matériaux perméables tout en maintenant la qualité paysagère du secteur. Ni enrobé ni béton ne sont utilisés. L'aménagement vise à rendre plus confortables les mobilités douces (piétons et cycles).



^ Nouveaux enrobés dans la traversée d'Argentière

TRAVAUX D'ENROBÉS DANS LA TRAVERSÉE D'ARGENTIÈRE ET ROUTE DE MONTROC

Après les importants travaux menés pendant plusieurs mois à Argentière, à la fois de sécurisation de l'alimentation électrique de la Vallée de Chamonix, en lien avec la création du nouveau poste source de Vallorcine, et de remise à neuf des branchements d'eau potable, il convenait de procéder à la mise en œuvre de nouveaux enrobés. Ils ont été réalisés cet automne sur la totalité du parcours par le département de la Haute-Savoie, en charge de l'entretien des routes départementales. Par ailleurs, la commune de Chamonix a réalisé de nouveaux enrobés Route de Montroc, visant à améliorer la sécurité et le confort de la circulation sur les voies d'accès aux hameaux du haut de vallée.

TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'EAU À CHAMONIX-MONT-BLANC

Dans le cadre de la compétence communautaire relative à l'eau et à l'assainissement, plusieurs chantiers ont été récemment menés sur le territoire de la commune de Chamonix-Mont-Blanc.

• Rue de l'Hôtel de Ville

Mise en séparatif des réseaux des eaux usées et des eaux pluviales, avec l'objectif de supprimer l'arrivée des eaux pluviales à la STEP des Houches.

• Secteur des Souchettes aux Pèlerins

Séparation des eaux usées et reprise de la conduite d'eau potable. Objectif : supprimer les eaux parasites dans le réseau d'assainissement et sécuriser le réseau d'eau potable grâce à la mise en place de compteurs en limite des parcelles.



^ Travaux Rue de l'Hôtel de Ville, derrière la mairie de Chamonix © CCVCMB

Travaux dans le secteur des Souchettes aux Pèlerins >



DÉNEIGEMENT : CE QUE FAIT LA COMMUNE ET LES OBLIGATIONS DES PROFESSIONNELS ET DES PARTICULIERS

Ce que fait la commune de Chamonix : rappel de la mission

La commune de Chamonix-Mont-Blanc intervient sur 65 km de voiries, 15 km de trottoirs et 35 000 m² de parkings et de places publiques, soit une surface totale de 410 000 m². Le déneigement des voies communales et de tous les trottoirs est assuré par les personnels et matériels communaux. L'ensemble des opérations de déneigement mobilise une quarantaine d'agents et une dizaine de véhicules de la commune. Priorité est donnée aux circuits de transports en commun (y compris les arrêts), aux rues à forte déclivité et aux accès des bâtiments publics (hôpital, groupes scolaires, hôtel de ville...). Le déneigement de surface (parkings, cours d'écoles, places piétonnes...) et des espaces publics, est assuré par des entreprises privées, prestataires de la collectivité. 25 engins sont mobilisables sur 21 secteurs. Après la chute, l'évacuation de la neige est principalement réalisée par des entreprises privées, avec l'aide des services municipaux. Le coût annuel du déneigement pour la commune représente 1M€ pour une année moyenne, en plus des charges générales. Le déclenchement d'une seule mobilisation journalière des entreprises privées représente 50 000€.

Rappel des obligations qui pèsent sur les particuliers et les professionnels... et quelques règles de bon sens

En cas de fortes chutes de neige, pensez à déneiger régulièrement vos accès. Les

toits des propriétés situées en bordure des rues doivent être munis de dispositifs pour empêcher la chute de neige ou de glace sur la voie publique. Ce manquement peut engager votre responsabilité. Les propriétaires et locataires riverains sont tenus de faire enlever, chacun le long de sa propriété, la neige encombrant les trottoirs et celle provenant des toits. Ne déposez pas dans la rue la neige et la glace provenant de l'intérieur de vos propriétés... a fortiori après le passage des services municipaux. Le dépôt de neige ne doit pas entraver la circulation publique. Nous rappelons par ailleurs principalement aux commerçants qu'ils ne doivent pas jeter de seau d'eau usée sur la voirie, notamment en période de gel.



^ Déneigement aux Praz ...



^ ... et au centre-ville de Chamonix

DE NOUVEAUX CRÉDITS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA LIGNE DU MONT-BLANC EXPRESS

Après 20 ans d'engagement collectif, la Vallée de Chamonix Mont-Blanc franchit une nouvelle étape décisive.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a voté le 18 décembre dernier, dans le cadre du Contrat de Plan État Région, 68 millions d'euros d'investissements supplémentaires pour la ligne du Mont-Blanc Express, ce qui portera à plus de 150 millions (55 sur le matériel, près de 100 sur l'infrastructure) le soutien apporté au développement de cette

ligne essentielle pour la vallée de Chamonix au cours des 10 dernières années.

Cet engagement massif va notamment permettre :

- Le renouvellement de 12 km de ligne ferroviaire ; à l'issue de ces travaux, prévus dès 2028, toute la ligne aura été renouvelée.
- L'augmentation de la puissance électrique
- La modernisation du système de signalisation

L'objectif global est d'améliorer la qualité de service et d'augmenter la fréquence des trains, avec à terme la possibilité d'un cadencement toutes les 20 minutes.

Cet engagement s'inscrit pleinement dans une vision de long terme, au service à la fois de la qualité de vie des habitants, de l'attractivité touristique du territoire et de la transition écologique et de l'amélioration de la qualité de l'air de notre vallée.



^ Passage du Mont-Blanc Express aux Gaillands



Depuis des années, la commune de Chamonix investit pour le logement permanent. En acquérant des biens, en rénovant des bâtis de son patrimoine et en construisant de nouveaux programmes avec l'aide de bailleurs sociaux, elle permet l'accession au logement. L'objectif est de répondre concrètement à la diversité des parcours résidentiels des habitants et travailleurs du territoire : logement social locatif, accession à la propriété strictement réservée à la résidence principale, logements pour agents territoriaux et hospitaliers indispensables au bon fonctionnement des services publics, logement intermédiaire, logement saisonnier, habitat inclusif ou encore hébergement d'urgence.

LES SAUBÉRANDS

Parmi les programmes en cours, celui des Saubérands, situé Chemin des Saubérands à Chamonix, proposera 15 logements, avec la construction de 8 T3 et 1 T4 en acquisition via un Bail Réel Solidaire (BRS) + réhabilitation de six logements, 3 T2 et 3 T3, en locatif aidé. Le projet est porté par Haute-Savoie HABITAT, à la fois sous le format d'un Bail Emphytéotique Administratif (BEA) pour la réhabilitation du bâtiment existant et de BRS pour la construction de nouveaux bâtiments. Le coût estimatif du programme est évalué à 5,7M€ et la participation de la commune à l'opération est estimée à 2M€. Le permis de construire a été déposé le 28 avril 2025 et les travaux débutent au printemps.



LES PETITS GLACIERS / LA DRAISINE

La résidence « Les Petits Glaciers », que les Chamoniards connaissent sous le nom de Draisine, poursuit sa transformation. Les bâtiments existants font l'objet depuis 2017 d'un vaste chantier de renouvellement patrimonial, d'une revalorisation du foncier et d'une requalification via une opération de démolition-reconstruction. Après l'inauguration en mai dernier de trois bâtiments comportant 40 logements permanents, la seconde phase de

l'opération a débuté avec la démolition des deux derniers bâtiments encore existants, les plus proches du Chemin François Devouassoux. Elle laissera place à un programme d'accession d'une quinzaine de logements, 7 logements en BRS (Bail Réel Solidaire) et 8 logements en accession à prix maîtrisés. La commercialisation des BRS devrait se faire en fin de premier semestre 2026 et le démarrage des travaux est prévu pour l'automne.



REBOISEMENT AUX GRASSONNETS ET AUX CHOSALETs

Depuis l'automne 2024, un vaste chantier de reboisement est en cours sur les terrains forestiers aux Grassonnets et aux Chosalets. Il est mené par l'Office National des Forêts (ONF) pour la commune de Chamonix-Mont-Blanc.

Malgré les premières neiges de fin octobre, 1 600 plants ont été mis en terre cet automne sur environ 1 hectare, une densité volontairement élevée pour anticiper les pertes naturelles. Quatre essences adaptées et complémentaires ont été choisies :

- **Le mélèze** Résistance au vent, qualité du bois, valeur paysagère.
- **Le sapin** Enracinement profond, feuillage persistant pour un meilleur écran visuel.

- **L'alisier blanc** Intérêt écologique, fruits appréciés des oiseaux.
- **Le pin noir** Test d'adaptation au changement climatique, bon écran paysager.

Chaque jeune arbre est repéré par un piquet pour faciliter les suivis futurs (dégagements, entretien). Par ailleurs, un répulsif naturel à base de graisse de mouton a été appliqué pour limiter l'abrutissement par les cerfs.

La commune poursuit ainsi un travail de long terme pour restaurer des peuplements forestiers résilients, diversifiés et capables de s'adapter aux conditions actuelles et futures.



Mairie de Chamonix-Mont-Blanc

COUPE À CÂBLE DANS LE SECTEUR DU PIGET

Dans la moraine du Piget, une coupe de 800 à 1000 m³ de bois a débuté en janvier 2026. La technique employée est celle d'une coupe par câble (téléphérique forestier) afin de limiter l'impact sur le sol et de mener un travail efficace. Elle a pour but d'éclaircir la forêt. Les objectifs sont à la fois d'augmenter la stabilité du peuplement, de diminuer la proportion d'épicéas et d'augmenter celle du mélèze et des feuillus et d'exploiter les arbres secs afin de favoriser la régénération naturelle de la forêt.



JEUX

À l'initiative de deux élues, Michèle Rabbiosi et Élisabeth Chays, la mairie de Chamonix-Mont-Blanc a commandé en 2025 la production, via la société Muni, créatrice de jeux promotionnels, de deux jeux originaux pour mieux faire connaître son territoire.

« JEU DES 7 FAMILLES »

Un « **Jeu des 7 familles** » a été réalisé autour de l'histoire de Chamonix, ses personnages célèbres, ses montagnes emblématiques, ses minéraux, sa faune et sa flore, ses sports traditionnels. Destiné prioritairement aux enfants, il a été distribué au mois de juin aux élèves scolarisés en primaire à Chamonix. Il sera également offert aux partenaires qui nous visitent (enfants dans le cadre des jumelages, classes d'autres communes...).

CAHIER DE JEUX

Un **Cahier de jeux** de 20 pages intitulé « Cap sur Chamonix, à la découverte de la capitale mondiale de l'alpinisme » a par ailleurs été produit à destination du grand public. Ce livret, grand voyage au cœur de nos montagnes, permet de découvrir, à travers de multiples jeux (labyrinthe, devinettes, points à relier, mots fléchés et mots cachés, quiz, dessins et coloriages, puzzles...) les secrets de Chamonix, ses sommets légendaires, ses paysages magiques, ses animaux alpins... L'occasion de satisfaire curiosité et envie d'explorer et de tester logique et sens de l'observation.



BRÈVES

JOYEUX ANNIVERSAIRE À RENÉ BOZON, 100 ANS !

Né aux Pèlerins, résistant à 18 ans, dernier témoin de la bataille du Col du Midi, moniteur de ski, professeur à l'ENSA, hôtelier, conseiller municipal pendant plusieurs décennies, président du comité de jumelage avec Cilaos / Île de la Réunion, pompier volontaire, président du Club des Sports de Chamonix pendant trente ans, frère de Charles, médaillé olympique et champion

du monde de ski ; père de Richard, dont le Centre Sportif de Chamonix porte le nom, René Bozon a fêté ses 100 ans le 31 janvier 2026, en présence de sa famille, de ses amis et des élus (et anciens élus) de la mairie de Chamonix. Secret de sa longévité : rester actif physiquement (balade quotidienne pendant 1h30 et culture du potager) et intellectuellement (lecture et curiosité !).



ENTRETIEN ANNUEL DES PARKINGS

Les trois grands parkings souterrains de Chamonix-Mont-Blanc - Saint-Michel, Mont-Blanc et Entrèves - ont fait l'objet en novembre et décembre 2025 d'un nettoyage complet. Cette opération a pour objectif d'améliorer le confort et la sécurité de tous dans l'ensemble des zones de circulation et de stationnement.

REEMPLACEMENT DU CÂBLE TRACTEUR DE L'AIGUILLE DU MIDI

Les travaux de remplacement du câble tracteur du 1^{er} tronçon de l'Aiguille du Midi ont été réalisés mi-novembre 2025. Ce chantier exceptionnel a nécessité la fermeture temporaire de voies de circulation et la réduction de places de stationnement aux abords du centre-ville.



FORFAITS JEUNES 2025-2026 : NOUVELLE PLATEFORME !

La Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc, en partenariat avec la Compagnie du Mont-Blanc, a renouvelé son dispositif « Forfaits jeunes annuels », qui vise à favoriser la pratique des sports de montagne, l'intégration et l'épanouissement des jeunes de la Vallée. Deux formules étaient proposées, le forfait Montagne pour Tous (accès aux remontées mécaniques de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc pour 80€) et le Pass Scolaire (accès aux remontées mécaniques de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc et du Pays du Mont-Blanc pour 105€) et une nouvelle plateforme permettait cette année la réservation en ligne.

EXPRESSION POLITIQUE

TRIBUNE DE LA LISTE « ENSEMBLE LE POUVOIR D'AGIR » ÉRIC FOURNIER

Compte tenu de la période de réserve pré-électorale, la liste « Ensemble le pouvoir

d'agir » Éric Fournier ne souhaite pas faire paraître de tribune.

TRIBUNE DE LA LISTE « CHAMONIX S'ENGAGE » FRANÇOIS-XAVIER LAFFIN

MEILLEURS VŒUX POUR 2026 ! UNE HISTOIRE COMMUNE, UN AVENIR PARTAGÉ.

On dit souvent qu'un animal de compagnie agit comme un véritable facilitateur social. Il ouvre naturellement la voie aux échanges et aux rencontres. Même sans compagnon à nos côtés, se parler, créer du lien et se rendre service demeurent des éléments fondamentaux de notre vie collective. Ces relations humaines sont précieuses et contribuent directement à notre santé physique et psychique.

Une commune a le devoir d'encourager ces moments de partage. Elle doit multiplier les occasions de se rencontrer et développer, dans chaque quartier, des lieux conviviaux où chacun peut se retrouver. Les fêtes de village, les événements associatifs et les animations locales sont autant d'occasions de renforcer notre solidarité et notre joie de vivre.

L'aménagement urbain joue également un rôle majeur : des places accueillantes, des bancs, des espaces ombragés, des commerces de proximité et des marchés favorisent la convivialité et luttent contre l'isolement.

À Chamonix, nous pouvons être fiers de nos nombreux bénévoles. Par leur engagement quotidien, ils améliorent le vivre-ensemble et créent un environnement plus chaleureux. Dans notre vallée, où certaines zones se vident selon les saisons, un simple bonjour ou un court échange prend parfois une valeur particulière.

Il est donc essentiel de ne pas oublier ce qui nous fait du bien : dynamiser les liens qui nous unissent, prendre soin les uns des autres et veiller particulièrement sur ceux qui nous entourent, des plus jeunes aux plus âgés. La solidarité est un véritable fléau de nos sociétés modernes. Face aux inquiétudes du monde et au sentiment d'impuissance,

il est nécessaire de se recentrer sur l'essentiel : l'écoute, la bienveillance et l'entraide à l'échelle locale.

Nous partageons une histoire commune et construisons ensemble un avenir collectif. La transmission de notre mémoire, des récits d'autrefois et des témoignages des anciens contribue à rapprocher les générations et à renforcer notre identité.

Veillons sur notre vallée comme sur une personne qui nous est chère. **Bonne Année 2026.**



TRIBUNE DE LA LISTE « UNE NOUVELLE VOIE » DENIS DUCROZ

On peut trouver paradoxal d'inciter chacun à l'engagement politique local après s'être plaint de la totale inutilité d'être minoritaire dans un conseil municipal. C'est pourtant ce que je tente dans le respect de la neutralité qu'impose la prochaine échéance. Il faut cette école indispensable pour s'initier à l'infinie complexité d'une gestion communale. On y apprend combien nous dépendons tous d'une structure politique pyramidale qui distribue en même temps des impératifs et des subsides. En cela le mille-feuilles

français est structuré pour faire ruisseler le pouvoir avant tout ; la dépendance lui fait alors des grâces. On apprend aussi que les services municipaux, rodés aux caprices de l'administration, savent éviter les écueils et conduisent le bateau autant que l'équipage. On comprend enfin qu'une démocratie bien corsetée permet à la majorité élue de récompenser ses électeurs dans la mesure toutefois des financements conditionnés. Nous voilà revenus, tous égaux, aux pieds de la pyramide.

Une expérience formatrice me semble indispensable pour envisager la conduite d'une

ville à travers le formalisme débordant dont le pays se meurt et qui organise de fait la prime-au-sortant.

Reste que chacun de nous habite sa ville, son quartier ou son patelin, et veut pour tous une société agréable sans délire ni frustrations. Or nous sommes à Chamonix - c'est à dire nulle part ailleurs - et Chamonix est une cible, un podium, qui attire les convoitises plus encore que les bonnes volontés. Dans la course au dévouement et à la bonne foi, méfiez vous des prédateurs, d'où qu'ils viennent, et de ceux qui leur ouvrent la porte, même sans malice.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

ÉLECTIONS DES 15 ET 22 MARS 2026

QUAND ET OÙ VOTER... ET MODALITÉS DE VOTE

L'élection des conseillers municipaux et des conseillers communautaires aura lieu les dimanches 15 mars (1^{er} tour) et 22 mars 2026 (2^e tour). En fonction de votre lieu de résidence dans la commune, vous votez dans l'un des neufs bureaux de Chamonix, 8 au Majestic et 1 à Argentière

à la Maison de Village. Ils sont ouverts de 8h à 18h.

Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau où vous vous rendez pour voter et de justifier obligatoirement de votre identité, au moyen de l'un des documents admis. Le numéro de votre bureau de vote est inscrit sur votre carte d'électeur. Les jeunes majeurs et personnes votant pour la première fois sont invités à vérifier leur situation électorale en amont.

Si vous n'êtes pas disponible le jour de l'élection, vous pouvez donner une procuration. La procuration peut être donnée à toute personne inscrite sur une liste électorale. Cette personne peut-être inscrite

dans une commune différente mais devra se présenter dans le bureau de vote de la personne qui donne procuration pour voter en son nom le jour du scrutin. Vous pouvez faire votre demande de procuration jusqu'au jour du scrutin. Cependant, pour garantir la bonne prise en compte de la procuration, il est conseillé de la faire le plus tôt possible.

Pour donner procuration, vous avez besoin de votre numéro national d'électeur et de celui de la personne qui votera à votre place. Vous pouvez ensuite faire votre demande 100% en ligne avec France Identité (si vous avez une CNI récente) ou de façon classique (tribunal ou gendarmerie avec formulaire Cerfa).



ÉLUS MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES : NOMBRE, DURÉE DU MANDAT, MODE D'ÉLECTION

Compte tenu de la population de notre commune, le nombre de membres du conseil municipal est fixé à 29. Le conseil communautaire est quant à lui composé de 27 membres, répartis entre les quatre communes de la Vallée : 13 élus à Chamonix-Mont-Blanc, 10 aux Houches, 3 à Servoz et 1 à Vallorcine.

des conseillers municipaux. La liste pour les élections municipales comporte autant de candidats que de sièges à pourvoir, et au plus deux candidats supplémentaires. **Pour respecter une obligation de parité, les listes sont composées alternativement d'un candidat de chaque sexe au premier comme au second tour.**

sont attribués dans l'ordre de présentation des listes. Pour les élus communautaires, les sièges sont également attribués à la représentation proportionnelle.

Les conseillers municipaux sont élus pour six ans et sont renouvelés intégralement. Ils sont élus au scrutin de liste à deux tours, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation. Les conseillers communautaires sont également élus pour six ans, par fléchage, selon le même mode de scrutin et par le même vote que les conseillers municipaux. Vous n'aurez qu'un seul bulletin de vote avec d'un côté les conseillers municipaux, de l'autre les conseillers communautaires. Les conseillers communautaires doivent nécessairement être issus de la liste

L'élection est acquise au premier tour si une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés. Dans le cas contraire, il est procédé à un second tour. Pour les élections municipales, les sièges sont répartis entre les listes à la représentation proportionnelle, avec une prime majoritaire à la liste arrivée en tête, assurée de disposer de la moitié des sièges, soit 15 pour Chamonix. Les 14 autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre les listes présentes, ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés (ne sont comptés ni les nuls ni les blancs). Les sièges

Informations officielles (État) :
> www.haute-savoie.gouv.fr/Actualites/Elections/Elections-politiques/Informations-valables-pour-toutes-les-elections

Allons Voter!

PORTRAIT



Estelle Rizzolio, Iris Hawke & Clio Di Giovanni (de gauche à droite)



© UNES

LES BÉNÉVOLES DE L'ASSOCIATION UNES

« Pourquoi vous faites ça ? Il n'y a pas de souci à Chamonix ! ». Cette petite phrase, plusieurs fois entendue, a servi de catalyseur.

C'est en discutant au travail ou en faisant du sport que le groupe d'amies qui constituent aujourd'hui l'association UNES ont réalisé qu'elles avaient toutes connu des histoires de violences sexistes ou sexuelles dans leurs vies de jeunes femmes. Et pourtant personne n'en parlait alors ouvertement !

Rapidement vint l'idée d'organiser des soirées « meufs », de créer un festival féministe (Édition 2026, du 16 au 19 avril sur le thème « Faire tomber les masques ») et une association pour le porter. Ce fut dans un 1^{er} temps Zouz Collective dès 2022, puis UNES, une association féministe et engagée qui œuvre à Chamonix pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, la prévention des violences sexistes et sexuelles, et la valorisation des voix des femmes et des minorités de genre - queer, non binaire, transgenre - dans la vallée de Chamonix. Une association qui aujourd'hui est en train de changer ses statuts pour devenir un groupe à la gouvernance « collégiale », sans hiérarchie entre les membres, qui se partagent responsabilités et missions.

Rencontre avec deux de ses principales animatrices.

Iris Hawke a grandi dans la campagne anglaise proche de Bristol, au sud ouest de l'île. Diplôme d'ingénierie civile en poche, elle décide, après une première expérience à Val d'Isère en 2006, de rejoindre Chamonix en 2007 pour faire une saison et pratiquer le ski. Et puis, comme beaucoup, trouvant l'endroit magnifique et facile à vivre, elle s'attache. Rencontre des Anglais mais aussi des Français, avec qui elle apprend

la langue. Travaille dans des bars anglophones notamment à la Terrasse et au Pub pendant plusieurs années. Aujourd'hui, Iris est comptable depuis 14 ans dans une société d'e-commerce située à Cluses et spécialisée dans la vente de pièces détachées pour les spa. Très investie dans le monde associatif chamoniard, Iris est trésorière de UNES mais aussi de l'association Boutch à Boutch.



Notre mission est d'ouvrir des espaces de parole !

Née en Normandie, **Clio Di Giovanni** a grandi en Alsace, a vécu aux États-Unis, en Belgique, puis à Paris suivant les affectations professionnelles de son père. Elle fréquente Chamonix depuis toute petite où elle passe l'essentiel de ses vacances dans la résidence secondaire de ses parents. Elle y apprend à skier. Pendant ses études de droit et de sciences politiques à Paris, elle vient faire ses saisons estivales à Chamonix, notamment à Chambre 9 où elle rencontre beaucoup de Suédois. Après son master, Clio travaille pour les Nations unies au Sénégal dans le domaine de la lutte contre la criminalité organisée. Elle se rapproche ensuite de Chamonix où elle rêve de vivre, et rejoint une fondation suisse basée à Genève, le DCAF, Centre pour le contrôle démocratique des forces armées, qui accompagne les pays africains vers une transition démocratique en luttant contre les trafics et la corruption. Puis, passionnée par le vivant, elle s'investit dans le domaine de la lutte contre le trafic d'espèces pour le compte de l'ONU. Installée désormais à demeure à Chamonix, Clio assure aujourd'hui la gestion administrative et financière de Globule Radio où elle travaille à temps partiel.

Avec Morgane, Alice, Lisa et quelques autres, Iris et Clio fondent ce qui allait devenir UNES, une « association portée par une équipe de

bénévoles qui croient à la force du collectif, de l'éducation populaire et de la culture comme leviers de transformation sociale ». « Pour lever tout malentendu, nous ne sommes évidemment pas contre les hommes » affirment Clio et Iris. « Nous sommes une association féministe qui tient à légitimer et à visibiliser les femmes et les minorités de genre dans le milieu montagne et dans tous les domaines. » UNES regroupe aujourd'hui près de 80 adhérents, de tous âges, de toutes origines et de tous milieux, des jeunes filles et des mamans, des Chamoniardes, des anglophones, des hispanophones, des Suédoises... à l'image de Chamonix. Iris et Clio insistent sur le fait que UNES n'est pas un centre d'accueil, juridique ou social. « Nous ne sommes pas des professionnel·les habilité·es à accompagner des femmes ayant subi des violences et nous les orientons vers les services compétents. Notre mission est d'ouvrir des espaces de parole, de renforcer l'esprit critique et de permettre à chacun.e de trouver sa place ».

Tout au long de l'année, UNES organise des actions ciblées auprès des jeunes publics, des événements de sensibilisation et d'engagement citoyen, des actions culturelles (ateliers, conférences, films), sociales et sportives inclusives (sorties escalade, vélo ou vtt, stages de sécurité glacier, journées freeride et bientôt un tournoi de foot féminin !). L'association noue des partenariats avec les acteurs locaux notamment avec plusieurs associations (Amis du Cinéma, Boutch à Boutch, MJC...) et la Cité scolaire, sachant que c'est dès l'enfance que se construisent les normes de genre, les rapports au corps, à la performance et à la légitimité.

La Mairie de Chamonix soutient les actions de UNES à la fois en lui accordant une subvention annuelle et en relayant ses événements et ses campagnes de communication. Un engagement fort en faveur des valeurs d'égalité, de respect et d'inclusion portées par l'association.

Retrouvez-les

> unes-chamonix.com

